

Stationnement bateaux à Mazerolles	Tarif 2026
1er emplacement bateau (Abt annuel)	292 €
2eme emplacement bateau (Abt annuel)	248 €
Stationnement remorque (autre emplacement que bateau) (Abt annuel)	102 €
Barques et annexes (Abt annuel)	57€/an
PENALITES - MISE EN FOURRIÈRE	
Forfait	102 €
Par jour en sus	10 €
ENLEVEMENT ENCOMBRANTS sur emplacement	
< 10 kg	31 €
>10 kg	51 €
ENTRETIEN de l'emplacement attribué	
Non entretien de l'emplacement (après une relance) - Forfait	82 €
Présence d'une bâche (sur bateau et/ou au sol) non conforme à la protection environnementale	51 €
Forfait pour déplacement bateau pour entretien espace (si possibilité de déplacement par DSTU)	153 €